Gîte Le Cluquet

3 Avenue du Docteur Domer 65110 CAUTERETS France

Tél.: 05.62.92.52.95 - 06.74.81.66.22 comite-national-ucjg@orange.fr http://gite-lecluquet-cauterets.com/

Contrat n°1017

Bordrez lanis 46 sente des Radoubs 33300 BORDEAUX France

CAUTERETS. le 21/01/2020

34.00 €

SÉJOUR DU SAMEDI 08 FÉVRIER 2020 AU DIMANCHE 09 FÉVRIER 2020



Bungalow Nature "Marmotte 2"

- Type : Bungalow

- Formule : Réservation Séjour

- Occupants: Adulte x 2

Les caractéristiques de cet hébergement sont détaillées dans la Fiche descriptive (Page 3)

Total 34,00 €

INFORMATION SUR VOTRE PAIEMENT

Vous avez payé la totalité du montant du dossier

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Votre arrivée : entre 17h00 et 20h00. sauf accord particulier préalable

Votre départ : avant 10h00.

- 1) Le Locataire usera paisiblement du logement loué. Le Locataire devra éviter tout bruit de nature à gêner les voisins, notamment ceux émis par les appareils de radio, télévision et autres, et particulièrement après 22H.Le Locataire respectera le nombre de personnes maximum pouvant entrer dans les lieux.
- 2) Le Locataire entretiendra le logement loué et le rendra en bon état de propreté et de réparations locatives en fin de contrat. Toutes les installations sont réputées remises au Locataire en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 24 heures après l'entrée en jouissance des lieux ne sera pas admise. S'il y a lieu, le Bailleur sera en droit de réclamer au Locataire à son départ le prix du nettoyage des locaux loués et de ses équipements, la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée de la location.Le locataire prendra soin d'éviter toute température excessive dans les logements loués ,et mettra les radiateurs sur « hors gel » au moment se son départ.
- 3) En marge du logement spécifique loué, il est mis à disposition du Locataire des pièces communes permettant au Locataire de se confectionner des repas simples, se restaurer ou se reposer : ces pièces, ainsi que les ustensiles utilisés devront être nettoyés et rangés après chaque utilisation.

Dans l'attente de vous accueillir prochainement, nous vous adressons nos sincères salutations.

Merci de bien vouloir retourner par retour de courrier ce contrat signé.

Je soussigné (Nom)....BORDREZ........... (Prénom).......lanis............... déclare être d'accord sur les termes de ce contrat qui inclut la fiche descriptive de l'hébergement et les conditions générales de location. Je déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile vie privée couvrant le risque villégiature.

Fait àBordeaux..... Le27/01/2020.......

(Signature du locataire précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Lu et approuvé



Contrat n°1017 Page 1 / 4

Gîte Le Cluquet

3 Avenue du Docteur Domer - CAUTERETS

Α	lti	tu	de
---	-----	----	----

910 m

DESCRIPTION

Le gîte « Le Cluquet » dans son cadre magnifique, fait face à la montagne, accroché au village, entre le Col de Riou et le Cabaliros.

Sa situation proche des commerces, des télécabines à destination de la station du Lys, des Thermes de César, et des Bains du Rocher dédiés à la balnéothérapie et à la remise en forme en font un lieu idéal pour se reposer ou se ressourcer

Depuis 1977 randonneurs de passage, curistes, skieurs et visiteurs font étape au Cluquet dans l'esprit d'ouverture, de convivialité et de partage souhaité par son fondateur, Jean Beigbeder.

Tente personnelle ou tente marabout, dortoir, bungalow ou chambre pour plus de confort...Vos vacances à Cauterets seront familiales, en groupe, ou individuelles...

Des forfaits curistes 21 nuitées /1 personne sont disponibles à partir de septembre jusqu 'à mi juillet ,

CARACTÉRISTIQUES

- Equipements : Internet sans fil (code à demander à la réception)
- Loisirs à proximité: Piscine couverte (piscine près d Casino ,les Bains du Rocher à 15mn à pied), Randonnée (au pied du GR 10 et des innombrables randonnées du site de Cauterets au pied du Vignemale), Commerces (à 15 mn à pied du centre de Cauterets , tous commerces), MiniGolf (A coté du cinéma (ancien casino)), Ski alpin (à 10mn à pied du départ télécabine du LYS), Ski de fond (à pont d'Espagne , 20 mn en voiture , navette bus)
- Commodités: Cheminée (dans salle commune), Barbecue, Micro-onde (dans salle à manger), Linge de lit inclus (drap housse du dessous et taie oreiller fournis 2 couvertures par lit, apporter drap de dessus ou drap de sac de couchage ou sac de couchage)
- Spécificités: Chèques vacances acceptés, Animaux acceptés (un bungalow "Marmotte 0" dédié aux personnes ayant un animal (chien/chat)), Cartes bancaires acceptées, Pas de moquette, Vue sur les pistes de ski (vue sur le cirque du Lys), Station de bus (Service de navette en saison ;à 10mn à pied de la gare routière), Dans le village, Accueil groupes
- Autres caractéristiques : Gite géré uniquement par des bénévoles .

Contrat n°1017 Page 2 / 4

Bungalow Nature "Marmotte 2" - Gîte Le Cluquet [8]

3 Avenue du Docteur Domer - CAUTERETS

Туре	Capacite	Etage	Orientation	Altitude
Bungalow	2 personnes	0	Sud	910 m

DESCRIPTION

A l'intérieur pour plus de confort . Au chaud pour un séjour pour une ou plusieurs nuits, ou prolongé le temps d'une cure... Ce bungalow de 2 lits de 80cm n' a pas de sanitaires privatifs.Les sanitaires communs sont à disposition. Pas d 'animal dans cet hébergement.

Le tarif enfant est applicable pour les moins de 13 ans .A partir de 13 ans , remplir la case «adulte »

Contrat n°1017 Page 3 / 4

Conditions de location

- 1) Les parties déclarent que les locaux objet du présent contrat sont loués meublés à titre saisonnier. La présente location n'a pas pour objet des locaux loués à usage d'habitation principale ou usage mixte professionnel et d'habitation principale.
- 2) Le solde sera à régler par chèque, carte bleue, chèques vacances ou espèces à votre arrivée.
- 3) Il est convenu qu'en cas de désistement du Locataire, ce dernier perd les arrhes versées.
- 4) Le Locataire ne pourra exercer aucun recours contre le Bailleur en cas de vol et déprédations dans les lieux loués.
- 5 Le présent contrat de location est conclu intuitu personae au profit du seul Locataire identifié en tête du contrat. Toute cession du présent bail, toute sous-location totale ou partielle, toute mise à disposition -même gratuite-, sont rigoureusement interdites. Le Locataire ne pourra laisser la disposition des lieux, même gratuitement et/ou par prêt, à une personne étrangère à son foyer.
- 6) Dans le cas de demande de séjour pour des mineurs non accompagnés par un responsable légal, une autorisation parentale sera préalablement exigée et devra être jointe au présent retour de réservation
- 7) Animaux : Le présent contrat précise que le Locataire ne peut séjourner en compagnie d'un animal domestique sauf accord préalable express du Bailleur. Il devra notamment signer la charte prévue à cet effet. En cas de non-respect de cette clause par le Locataire, le propriétaire refusera les animaux
- 8) Longs séjours et séjours groupe : En cas de longs séjours, ou de séjour de groupes , le Locataire remettra au Bailleur au plus tard lors de l'entrée dans les lieux le montant du dépôt de garantie destiné à couvrir les dommages et/ou dégradations du logement et du mobilier et objets garnissant le logement causés par le Locataire, ainsi que les pertes de clefs ou d'objets. Le dépôt de garantie sera restitué au Locataire dans un délai maximum d'un mois après son départ, déduction faite le cas échéant des sommes couvrant les dommages et/ou dégradations du logement et du mobilier et objets garnissant le logement causés par le Locataire, ainsi que les pertes de clés ou d'objets. Le dépôt de garantie pourra être constitué par la remise d'un chèque signé à l'ordre du Bailleur.
- 9)Toute réclamation après le séjour devra faire l'objet d'un courrier adressé, par lettre ou courriel dans un délai de 15 jours après la fin du séjour. En cas de désaccord ,le client peut recourir au Conciliateur d'Argelès Gazost :http://www.cdad-hautespyrenees.justice.fr/ ou au Médiateur du Tourisme dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.
- 10) Pour l'exécution des présentes, le Bailleur et le Locataire font élection de domicile dans leurs domiciles respectifs. Toutefois, en cas de litige, le tribunal du domicile du Bailleur sera seul compétent. Le présent contrat et ses suites sont soumis à la loi française.

Contrat n°1017 Page 4 / 4